



SORTIE EN FOLIE – ÉTÉ 2026

CAMPING LES BERGES DU LAC

Le **mercredi 22 juillet**, l'équipe de l'animation estivale de la Ville de Sainte-Marie se rendra au **Camping Les Berges du Lac**. Une journée qui promet d'être très rafraîchissante : jeux d'eau, piscine, plage, trampoline géante et beaucoup de plaisir! Le départ se tiendra à **9 h** à **Monseigneur Feuiltault**. Le retour est prévu pour **16 h** au même endroit.

COÛT			
COÛT RABAIS RÉSIDENT	COÛT RÉGULIER RÉSIDENT	COÛT RABAIS VOISIN	COÛT RÉGULIER VOISIN
30 \$	36 \$	45 \$	54 \$
RAPPEL RAPPEL RAPPEL Coûts « Rabais » et « Régulier » Le coût « rabais » est en vigueur <i>seulement</i> jusqu'au 24 avril 2026 Dans le cas contraire, le coût « régulier » s'applique. Pour bénéficier du coût « rabais », les inscriptions doivent être payées le jour de l'inscription « rabais » ou selon les modalités de paiement.			

À APPORTER ET/OU À PORTER :

* Un lunch froid avec deux collations santé et une bouteille d'eau;

Conseil : Prévoir un « Ice pack » pour conserver le repas au froid et bien identifier ce dernier.

AUCUN contenant en verre sur le site.

* Un maillot de bain;

Conseil : Enfiler le maillot avant de quitter le matin.

* Une serviette de plage;

* Au besoin, un VFI identifié au nom de l'enfant;

* Des sandales ou des espadrilles;

* Un chapeau ou une casquette;

* Des vêtements de rechange;

* Le chandail du Camp de jour;

* Les cheveux longs doivent être attachés;

* De la crème solaire;

* Du chasse-moustique;

* Un sac de plastique pour les vêtements mouillés.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le **SLCVC** au **418 387-2301**, poste 2607.